Image not found or type unknown

Titre de séjour pour enfant mineur étranger

Par **TERESITA**, le **03/01/2020** à **19:51**

Bonjour,

Je suis naturalisée française et ai obtenu l'autorité parentale de ma nièce de nationalité Philippine âgée de 8 ans. Elle est entrée en France en Mai 2019 avec un Visa Long Séjour valant Titre de séjour (catégorie D) valable 1 an de type "Visiteur". Quelle carte de séjour suis-je supposée demander avant l'expiration de son TS? Lorsque je vais sur le site de la préfecture pour une "Première Demande de Titre de Séjour" il est indiqué que les mineurs en sont dispensés. Si oui comment puis-je voyager à l'étranger avec elle en toute sécurité, notamment pour aller aux Philippines voir la famille durant les vacances scolaires? J'ai entendu parler de la "Demande de document de circulation pour étranger mineur (DCEM)" mais ce document semble écrit en français et je sais par expérience que le retour vers la France avec ce genre de document est plus qu'incertain (l'embarquement m'a été refusé à l'aéroport de Manille il y a 15 ans alors que je voyageait avec le fameux Récépissé bleu de renouvellement de Titre de Séjour. Ce DCEM est-il au moins collé dans le passeport? Merci de vos conseils.

Bien cordialement.

Teresita

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés